

Séance du mardi 14 avril 2015

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 08/04/2015

Présents : 13

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Eric BOUSQUET

L'an deux mille quinze et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Marie Lyse DUNION

Représentés: Francoise MARRONCLE

Absents: Michel LEHOURS

Objet: Mise à disposition gymnase / travaux salle de fêtes - 2015_032

Monsieur le Maire rappelle à la l'assemblée que la salle des fêtes est indisponible durant toute la durée des travaux programmés de mise aux normes. Il propose par conséquent de revoir les conditions de location du gymnase durant cette période.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide de mettre à disposition gratuitement le gymnase aux associations communales pour les animations et événements qui se tenaient ou se tiendrait traditionnellement à la salle des fêtes et ce à compter du 15 avril 2015.

Cette mise à disposition gratuite est limitée dans le temps pour une période couvrant l'indisponibilité de la salle des fêtes.

Les autres conditions de location fixées par délibération n°28-2010 et 56-2010 restent inchangés.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 28 AVR. 2015
et publication ou notification du 13 MAI 2015

Le Maire,
A. DUJOLS

